

Belgium-Brussels: Cleaning services

OJ S 189/2022 30/09/2022

Contract notice**Services****Legal Basis:**

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Fondation Kanal

National registration number: 0682473786

Postal address: Square Saintelette 11-12

Town: Bruxelles

NUTS code: BE1 Région de Bruxelles-Capitale/Brussels Hoofdstedelijk Gewest

Postal code: 1000

Country: Belgium

Contact person: Monsieur César Toussaint

E-mail: ctoussaint@kanal.brussels

Telephone: +32 476376024

Internet address(es):Main address: www.kanal.brussels**I.3. Communication**

The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: <https://cloud.3p.eu/Downloads/1/71/19J/2022>

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: <https://eten.publicprocurement.be>

I.4. Type of the contracting authority

Other type: Musée

I.5. Main activity

Recreation, culture and religion

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement**II.1.1. Title**

DÉSIGNATION D'UNE ENTREPRISE DE NETTOYAGE/ PETITE MAINTENANCE POUR LA FONDATION KANAL (2023 -2024)

Reference number: K-48

II.1.2. Main CPV code

90910000 Cleaning services

II.1.3. Type of contract

Services

II.1.4. Short description

voir II.2.4

II.1.5. Estimated total value

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.2. Description

II.2.3. Place of performance

NUTS code: BE1 Région de Bruxelles-Capitale/Brussels Hoofdstedelijk Gewest

II.2.4. Description of the procurement

Objet des services : DÉSIGNATION D'UNE ENTREPRISE DE NETTOYAGE/ PETITE MAINTENANCE POUR LA FONDATION KANAL (2023 -2024).

Commentaire : Le présent marché a pour objet les prestations suivantes, effectuées aux locaux de la Fondation KANAL et leurs abords :

- Prestations diverses de nettoyage :

Le nettoyage est une opération d'entretien et de maintenance des locaux et des équipements dont l'objectif primordial est d'assurer un aspect agréable et un niveau de propreté, de confort et d'hygiène. Cette opération d'élimination des salissures particulières, organiques ou liquides est réalisée par un procédé respectant l'état des surfaces traitées et faisant appel, dans les proportions variables, aux facteurs combinés suivants : action chimique, action mécanique, température et temps d'action. Dans certains cas, le nettoyage est complété par des actions spécifiques permettant de lutter contre certains contaminants, microbiens, particuliers. Il est ainsi du bio-nettoyage qui, après l'évacuation des salissures et des produits, complète l'action du nettoyage par l'application de désinfectants actifs sur les micro-organismes indésirables.

- La fourniture des consommables et des équipements ainsi que la gestion administrative et du stock des fournitures et équipements :

Les produits, les consommables, les fournitures, les outils, les machines, les équipements de travail et de protection, les uniformes sont fournis par l'adjudicataire.

- La réalisation de petits travaux ponctuels d'aménagement et de maintenance :

L'adjudicataire est en capacité de mettre à disposition de la Fondation KANAL du personnel capable d'effectuer des petits travaux de plomberie, menuiserie, serrurerie, peinture, manutention et déménagement.

- La mise à disposition ponctuelles de ressources logistiques :

L'adjudicataire est en capacité de mettre ponctuellement à disposition de la Fondation KANAL des véhicules (camion 20m³, camionnette...) et moyens de levage (chariot élévateur, nacelle...) afin de soutenir les diverses activités sur le plan logistique.

Les lieux d'exécution du présent marché sont les suivants :

- Square Sainctelette 11-12 1000 Bruxelles : Bureaux de la Fondation KANAL

- Quai des Matériaux 3 1000 Bruxelles : Site d'exploitation actuel de la Fondation KANAL

L'exécution du marché est soumise aux conditions techniques décrites dans le présent cahier des charges et ses annexes définissant l'ensemble des prestations à réaliser et les équipements et matériels à entretenir.

Les informations contenues dans les différentes annexes jointes au cahier spécial des charges sont communiquées à titre indicatif, l'adjudicataire devra contrôler ces annexes pendant toute la durée de son marché.

Le bâtiment K1 reçoit du public et abrite occasionnellement des œuvres d'art. Il est donc indispensable que l'adjudicataire ait toujours à l'esprit que les prestations qu'il réalise au titre

du présent marché doivent respecter toutes les contraintes de préservation du patrimoine et de sûreté-sécurité des personnes et des biens.

La prise en charge des prestations définies dans le présent dossier constitue un marché avec obligation de résultats et mise en œuvre de moyens minimaux en vue de garantir l'entretien et la qualité du nettoyage.

La qualité du nettoyage se vérifie par l'examen des quatre critères suivants :

- L'aspect ;
- Le confort ;
- La propreté ;
- L'hygiène.

L'aspect est la première impression visuelle de netteté et de propreté qu'offrent un local et ses équipements.

Le confort est apprécié à travers des perceptions (olfactives, tactiles, auditives) et l'impression générale de bien-être qui résulte de l'opération.

Les prestations de nettoyage doivent supprimer ou éventuellement masquer, par utilisation de produits appropriés, les mauvaises odeurs dues aux salissures de différentes nat...(voir documents du marché)

II.2.5. Award criteria

Criteria below

Quality criterion - Name: Méthodologie / Weighting: 35

Cost criterion - Name: Prix / Weighting: 65

II.2.6. Estimated value

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Start: 01/01/2023 End: 31/12/2024

This contract is subject to renewal: no

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions:

* Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il ne se trouve pas dans une des situations d'exclusion visées aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016.

L'article 70 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics s'applique. Pour les motifs d'exclusion visés à l'article 67 de la loi, le candidat ou soumissionnaire signale d'initiative s'il a pris les mesures correctrices visées au paragraphe 1er de l'article 70 au début de la procédure.

III.1.2. Economic and financial standing

List and brief description of selection criteria:

Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il satisfait aux critères de sélection suivants :

1. Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global de l'entreprise et le chiffre d'affaires du domaine d'activités faisant l'objet du marché, portant sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activités de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles.

Minimum level(s) of standards possibly required:

1. Le soumissionnaire doit avoir réalisé au cours d'un des trois derniers exercices un chiffre d'affaires total au moins égal à 1.500.000 EURO.

III.1.3. Technical and professional ability

List and brief description of selection criteria:

Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il satisfait aux critères de sélection suivants :

1. L'indication des techniciens ou des organismes techniques, qu'ils soient ou non intégrés à l'entreprise de l'opérateur économique, en particulier de ceux qui sont responsables du contrôle de la qualité.

2. La preuve de l'autorisation et/ou l'agrément dont dispose l'entreprise soumissionnaire, tels qu'ils sont prescrits par la loi.

3. Les agents seront membres à part entière du personnel de la société du soumissionnaire et la part de ces agents requise par l'exécution du présent marché.

4. Une liste des principaux services prestés au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé.

Minimum level(s) of standards possibly required:

4. Minimum 5 références.

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Open procedure

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 31/10/2022 Local time: 12:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French, Dutch

IV.2.6.

Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Tender must be valid until: 28/02/2023

IV.2.7. Conditions for opening of tenders

Date: 31/10/2022 Local time: 12:00

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: yes

VI.2. Information about electronic workflows

Electronic invoicing will be accepted

VI.3. Additional information

Les offres peuvent uniquement être introduites électroniquement sur le site internet de e-Tendering <https://eten.publicprocurement.be/>.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal de Première Instance

Town: non applicable

Country: Belgium

VI.5. Date of dispatch of this notice

27/09/2022